



Réingénierie du Travail social

Le positionnement de l'ARPEF IDF

Continuons d'avancer !

En écho à l'interview de Ségolène Neuville dans les ASH...

Dans un contexte général où le questionnement sur l'avenir du travail social ne porte guère sur ses publics et leurs besoins, l'ARPEF IDF prend position, tant pour la prise en compte de l'histoire du travail social en France, que pour un avenir commun renforcé entre travailleurs sociaux. A l'étranger, nous parlons déjà depuis fort longtemps de « social worker »...

Un diplôme unique permettra de créer une culture commune à tous les travailleurs sociaux de niveau III d'aujourd'hui : ASS, ES, EJE, CESF et ainsi limiter les conflits interprofessionnels. L'idée d'une base commune et de spécialisations nous semble pertinente. Aucun des diplômes d'aujourd'hui ne doit être oublié, les spécificités de tous doivent être prises en compte dans la création de ce nouveau diplôme. Nous refusons un diplôme fourre-tout, sans logique. Nous voulons un travailleur social humain, ouvert et solidaire.

Par ailleurs, les logiques économiques ne peuvent porter, à elles seules, ces réformes de la formation ou en être les soubassements. Ce sont les besoins des publics accompagnés aujourd'hui et demain, et par conséquent ceux des besoins de formation des travailleurs sociaux, qui doivent rester au cœur des réflexions.

Nous profitons de ces quelques lignes pour redire notre attachement à la formation professionnelle conçue sur une alternance entre des centres de formation et en stage pratique. Elles sont essentielles à l'expérimentation, puis à l'acquisition des compétences nécessaires à l'accompagnement social.

Un regard décalé entre l'interview de Ségolène Neuville et l'article des TSL

Ségolène Neuville indique, dans son interview aux ASH, que les fonctionnaires passeront de la catégorie B à la catégorie A, et ce, non pas de manière systématique, parce que nos diplômes de niveau III sont reconnus à un grade de licence, mais en fonction de leur mission. Un changement de niveau (du III au II) et donc de catégorie ne peut être sans contrepartie. Il va de soit que si le statut et la rémunération des travailleurs sociaux évolue à la hausse, cela implique un changement de missions, mais lequel ? sur quels critères ? En effet, les missions et référentiels du travailleur social de demain n'ont pas été redéfinis. Veulent-ils faire de nous des « référents de parcours », chargés de coordonner l'intervention des travailleurs sociaux de niveau IV et V ?

Deux points en écho aux articles des Travailleurs sociaux libres

TSL a mené une étude comparative DE/Master fort pertinente, basée sur la lecture des exigences du processus de Bologne (processus de rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur européens). Celle-ci les amène à conclure que nos DE méritent une reconnaissance non pas à un grade de licence, mais à un niveau de master. Au risque de répéter notre propos, une reconnaissance à niveau II ou I, oui mais pour quelles missions ? pour quels travailleurs sociaux et quel travail social ?

Par ailleurs, nous tenons ici à marquer notre désaccord avec l'article de TSL du 15 octobre 2016 où les travailleurs sociaux sont invités à quitter les organisations/associations professionnelles. Oui, nous nous sentons visés par ce propos car nous nous reconnaissons comme une association professionnelle, mais une association qui, avant tout, s'interroge sur l'évolution des publics et de leurs besoins, puis sur nos métiers. Au contraire, continuer à suivre notre actualité, à participer à nos actions, à nous lire, etc. En effet, développer et entretenir un réseau professionnel, trouver des lieux où partager nos questionnements et nos réflexions est d'autant plus important à l'heure actuelle pour continuer à avancer ensemble.

L'ARPEF IDF est une association ouverte à toutes les réflexions liées au travail social. Nous sommes là pour parler de notre métier et des publics que nous accompagnons. Il est essentiel pour nous que notre métier évolue avec les besoins des personnes accompagnées. Ils doivent faire parti de toutes nos réflexions.

L'ARPEF IDF reste à votre écoute. Nous sommes là pour avancer ensemble !

Bibliographie

- Rapports des EGTS : <http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/travail-social/article/rapports-des-egts>
- Rapport de la CPC 15/12/2014 : <http://www.unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargements/rapport-architecture-des-formations-cpc-151214.pdf>
- Article des ASH avec Ségolène Neuville 13/10/2016 (en .jpg)
- Article TSL 15/10/16 : <http://www.travailleurs-sociaux-libres.fr/pour-segolene-neuville-secretaire-d-etat-le-passage-en-categorie-a-sera-au-cas-par-cas>
- Rapport de la CPC 15/09/2016 : http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_cpc_-_remis_a_segolene_neuville_11102016.pdf
- Article TSL 13/11/2016 : <http://www.travailleurs-sociaux-libres.fr/diplome-exigeons-un-master1-et-non-a-une-licence-au-rabais>

Le 21 novembre 2016

La Présidente de l'ARPEF IDF